

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Play EC! L'économie circulaire, notre seconde nature »

Paris, le 3 Mai 2018 - Le Gimélec, l'organisation professionnelle qui fédère les industriels des systèmes de pilotage et d'optimisation de l'énergie et des process, soutient les principes de la Feuille de Route Economie Circulaire du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. A cette occasion, il présente sa vision de l'économie circulaire appliquée aux bâtiments connectés, à l'industrie du futur, aux infrastructures du numérique et aux réseaux électriques intelligents. Le Gimélec se mobilise en faveur du déploiement de modèles innovants, plus économes à la fois en énergie et en ressources matières. Pour inviter ses partenaires à devenir acteurs de cette transformation sociétale, le Gimélec lance sa démarche « Play EC ! L'économie circulaire, notre seconde nature ».

Oui à l'économie circulaire!



Le 23 avril dernier, le Premier ministre Édouard Philippe a présenté, avec Brune Poirson, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, la Feuille de Route du gouvernement pour l'économie circulaire comme « un plan de bataille antidéchets et anti gaspillage ».

Le Gimélec, qui a activement participé aux groupes de travail en amont de cette publication, soutient les principes de l'économie circulaire déclinés dans cette Feuille de Route.

« Nous nous réjouissons de cette Feuille de Route qui rejoint en partie les objectifs que nous nous sommes fixés depuis de nombreuses années, explique **Antoine de Fleurieu**, délégué général du Gimélec. Notre engagement pour l'économie circulaire est historique. Il couvre tout le cycle de vie de nos produits et équipements électriques et électroniques, de leur conception jusqu'à leur fin de vie, tout en poursuivant des objectifs ambitieux d'économies d'énergie et de création d'emplois locaux. Avec sa démarche intitulée 'Play EC! L'économie circulaire, notre seconde nature', le Gimélec invite aujourd'hui tous ses partenaires à penser 'économie circulaire' dans les transitions digitale et énergétique en cours. »

Cette démarche, initiée par quelques grands noms* de la profession, est portée par l'ensemble des adhérents du Gimélec. Elle fait déjà ses preuves et s'articule autour de **5 axes pour imaginer de nouveaux modèles plus circulaires**.

Axe 1 : Investir dans des bâtiments intelligents et connectés pour plus d'efficacité énergétique « Le bâtiment représente 40% de la consommation totale d'énergie en France et en Europe », explique Xavier Houot, président du Comité stratégique économie circulaire du Gimélec. Le bâtiment connecté et la gestion active de ses énergies doivent être rapidement déployés car ils permettent de réaliser jusqu'à 30% d'économie d'énergie. »

Le projet **Kergrid** est un bel exemple de bâtiment conçu et bâtit selon les principes de l'économie circulaire. En 2013, **le Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan** a réalisé, pour son nouveau siège social, un bâtiment exemplaire qui limite l'impact du bâtiment sur le réseau électrique lors des pics de consommation. Ce bâtiment, un bureau partagé de 3 300m², est équipé d'un système photovoltaïque de 850 m² et 126kWc, de deux micro-éoliennes de 2,5 et 1,8 kW, et d'un système de suivi et de mesure. Le data center du site est doté d'un système de récupération de chaleur. Le bâtiment compte trois bornes de recharge rapide pour véhicules électriques. L'investissement de 6 millions d'euros sera rentabilisé en 10 ans grâce aux seules économies d'énergie obtenues. Au-delà de cet exemple, le déploiement du BIM (Building information modeling) et du bâtiment connecté sont des axes forts de progrès environnemental à travailler ensemble avec les partenaires de la filière.

^{*}ABB, Eaton, JST Transformateurs, Legrand, Nidec Leroy-Somer, Schneider Electric et Socomec

Axes 2 et 3 : Promouvoir des boucles locales d'énergie grâce à l'autoconsommation Déployer des réseaux électriques intelligents locaux

Le principe : produire et consommer sa propre énergie à partir d'une production photovoltaïque locale individuelle ou collective. Ces boucles d'énergie, à l'échelle d'un bâtiment ou d'un quartier, génèrent de la valeur ajoutée et des emplois locaux par le développement de nouveaux services.

La commune de Marmagne, dans le Cher, a mis en place une autoconsommation collective. Elle a investi 1 593 000€ dans un parc de 817 panneaux solaires, placés sur les bâtiments publics de la commune, avec une production annuelle de 226 500 kWh/an. La commune produit et consomme sa propre énergie et partage le surplus avec 61 foyers et deux bornes de recharge rapide pour véhicules électriques. Selon Antoine de Fleurieu, « l'autoconsommation constitue un véritable enjeu stratégique. Pilier de la transition énergétique, elle symbolise l'économie circulaire avec un ancrage local de l'énergie, une réduction des consommations de matières dans les réseaux et un système électrique plus performant. »

Axe 4 : Piloter la productivité d'une industrie sobre et connectée

Les technologies de l'Industrie du futur permettent de concilier préservation des ressources naturelles et productivité.

La conception d'architectures industrielles évolutives, ouvertes et connectées apporte aussi une forte valeur ajoutée à la fois en termes de productivité et de préservation de l'environnement. Au Vaudreuil, en Normandie, une usine produisant 12 millions de produits industriels par an a réalisé un gain de productivité de 7% par la mise en place de telles technologies. « La digitalisation permet d'assurer une maintenance prédictive de tous les éléments de la chaîne de production, précise Xavier Houot. Le déploiement de capteurs et de solutions d'efficacité énergétique génère une économie d'énergie annuelle globale située entre 3,5 et 6%, avec des gains rapides jusqu'à 15-20% autour de processus et équipements spécifiques. »

Autre exemple : un fabriquant de moteurs électriques a mis en place un réseau de proximité de 140 partenaires. Ils assurent la mise en service et la maintenance des moteurs et prolongent ainsi la durée de vie des équipements. Parallèlement à ce réseau de réparateurs, cet industriel s'est organisé, dès 2016, en filière individuelle pour gérer la fin de vie de ses moteurs avec plus d'une vingtaine de points de collecte et de traitement actifs.

Axe 5 : Développer des infrastructures du numérique décarbonées, en particulier les data centers.

Associé à la Commission européenne, le Gimélec a contribué à la création des référentiels européens (Power Usage Effectiveness, et Code of Conduct) incitant à l'optimisation énergétique des data centers. Objectifs ainsi visés : -50% de consommation énergétique, +80% d'énergie verte et +25% de récupération de chaleur. Ainsi, le Gimélec organise le 1er juin 2018, en lien avec la Commission européenne et en partenariat avec Alliance Green IT et France Datacenter, une journée d'échanges sur le Code de Conduite. Ce sera l'occasion de faire le point sur ces sujets.

Pour en savoir plus sur la démarche « PLAY EC! L'économie circulaire, notre seconde nature » proposée par le Gimélec, rendez-vous sur http://play-ec.gimelec.fr/.

A propos. Le Gimélec fédère les industriels leaders des smart grids, du bâtiment connecté, de l'industrie du futur, des infrastructures du numérique, et de la mobilité électrique, qui conçoivent et fabriquent des systèmes de pilotage et d'optimisation de l'énergie et des process. Avec ses 200 entreprises adhérentes générant 14 milliards d'euros de CA et employant 70 000 personnes en France, le Gimélec est une organisation professionnelle majeure. Le Gimélec contribue aux débats et travaux portant sur les grands enjeux technologiques, économiques et sociétaux. Il place son action au cœur des transitions énergétique et digitale.

Contact presse :

Juliette DAVID, directrice de la communication, <u>idavid@gimelec.fr</u>, 01 45 05 71 50 -- 06 27 89 72 20. Gimélec - 17 rue de l'Amiral Hamelin - 75016 Paris - France. <u>www.gimelec.fr</u> @Gimelec